

**DÉLIBÉRATION N° 16 DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 mars 2018**

Objet : Budget Primitif 2018

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	26
Votants	29

Rapporteur : M. SAINT-PIERRE

Date de la Commission « Ressources » : 19/03/2018

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 22 mars 2018, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal **Xavier PIDOUX DE LA MADUERE** sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance le jeudi 29 mars 2018 sous la présidence de Monsieur Perrimond, Maire (séance ouverte à 20 h 47).

Présents : M. PERRIMOND, Mme POMMEREAU, M. SAINT-PIERRE, Mme FALGUIERES, M. GODRON, M. NASSE, M. RIONDET, Mme BAUSTIER-COSTA, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, M. DELANNOY, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. GOMEZ, M. DEZETTER, M. JADOT, M. REDA, Mme CLERC, M. CHAUFOR, M. SALVI, Mme MOUTTE, M. GUERRAND, Mme BENAILI, Mme MORO-CHARKI.

Absents représentés : Mme HURIEZ représentée par M. SAINT-PIERRE, Mme GUINOT-MICHELET représentée par M. REDA, M. MONTEIRO représenté par Mme FALGUIERES.

Absents non représentés : Mme MOUREY, M. PERROT, M. LEFFRAY, M. CARBRIAND.

- Secrétaire de séance : - Robin REDA -

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2311-1 et suivants,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU l'arrêté du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU le débat d'orientation budgétaire du 15 février 2018,

VU l'avis de la Commission n°1 « Ressources » qui s'est réunie le 19 mars 2018,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Saint-Pierre,

Le Conseil Municipal,

PROCÉDE au vote, Chapitre par Chapitre, du Budget Primitif de l'exercice 2018, détaillé dans le tableau annexé à la présente délibération.

- SECTION DE FONCTIONNEMENT -

à la MAJORITE (22 voix POUR, 7 CONTRE : S. CLERC, E. CHAUFOR, P. SALVI, C. MOUTTE, J. GUERRAND, M. BENAILI, P. MORO-CHARKI),

Chapitre 011	Charges à caractère général
Chapitre 012	Charges de personnel
Chapitre 014	Atténuation de produits
Chapitre 66	Charges financières

Chapitre 67	Charges exceptionnelles
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions
Chapitre 022	Dépenses Imprévues
Chapitre 023	Virement à la Section d'Investissement
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté
Chapitre 013	Atténuation de produits
Chapitre 70	Produits des services
Chapitre 73	Impôts et taxes
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante
Chapitre 77	Produits exceptionnels
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections

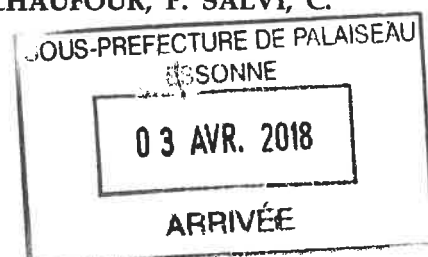
à la MAJORITE (21 voix POUR, 6 CONTRE : S. CLERC, P. SALVI, C. MOUTTE, J. GUERRAND, M. BENAÏL, P. MORO-CHARKI, 2 ne prennent pas part au vote : M. PERRIMOND, E. CHAUFOR)

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

- SECTION D'INVESTISSEMENT -

à la MAJORITE (22 voix POUR, 7 CONTRE : S. CLERC, E. CHAUFOR, P. SALVI, C. MOUTTE, J. GUERRAND, M. BENAÏL, P. MORO-CHARKI),

Chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées
Chapitre 21	Immobilisations Corporelles
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées
Chapitre 27	Autres immobilisations financières
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections
Chapitre 041	Opérations patrimoniales
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté
Chapitre 13	Subventions d'investissement
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves
Chapitre 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations
Chapitre 021	Virement de la Section de Fonctionnement
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections
Chapitre 041	Opérations patrimoniales



APPROUVE, chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant total de 43 105 276,89 € réparti comme suit :

Section de fonctionnement :	29 939 453,08 €
Section d'investissement :	13 165 823,81 €

DIT que la délibération en date du 21 décembre 2017 relative au mandatement des dépenses d'investissement - exercice 2018 est abrogée.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement des subventions votées dans le cadre du budget primitif 2018 dont l'état figure en annexe dans le document budgétaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Juvisy-sur-Orge, le : 30 mars 2018

Publiée le : 03 AVR. 2018



Le Maire,

Michel PERRIMOND

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et / ou publication.